

Le jeudi 11 octobre 2018

Restitution de la consultation citoyenne organisée par le Cercle des Hautes Études Européennes de l'ENA au Sénat sur l'Europe sociale en présence de Laurent BERGER
Secrétaire général de la CFDT

Les auditeurs du Cycle des Hautes études ont échangé avec le Secrétaire général. La présentation et l'animation de la consultation citoyenne ont été faites par Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin et Jean-François TROGRLIC. Le texte ci-dessous est la synthèse de ce débat

P SCHILLINGER : La question de la solidarité entre les peuples, la transition écologique, le pacte social sont des sujets majeurs dans le cadre européen. La représentation syndicale en France est peut-être jugée plus faible que chez nos voisins européens c'est pourquoi il est important que chacun puisse se projeter et que le débat soit ouvert au niveau européen. Je souhaite une soirée constructive où chacun pourra amener sa pierre pour la construction de l'Europe.

Jean-François TROGRLIC qui anime cette consultation, revient sur le parcours de l'invité au sein de la CFDT. Le secrétaire général attaque son 3^{ème} mandat, élu à ce poste depuis novembre 2012, Laurent BERGER a été reconduit au congrès de Rennes en juin 2018.

Les auditeurs présents ont pu faire part de leurs remarques ou de leurs propositions. Voici en substance dans cette restitution, les sujets et les attentes soulevées lors de ce débat.

Intervention de Laurent BERGER sur sa vision de l'Europe syndicale

A propos de l'Europe, Laurent BERGER indique qu'une semaine avant les élections européennes se tiendra le congrès de la confédération européenne des syndicats à Vienne. La CES c'est 90 organisations nationales et 40 pays européens, car en plus des pays membres de l'Union, il y a aussi les membres de l'Union économique comme la Suisse ou la Norvège ou des pays candidats de l'Union comme la Turquie. En tout, c'est 45 millions de travailleurs (selon le terme utilisé) qui sont représentés. 5 centrales syndicales françaises sont représentées (CGT, CFDT-Unsa, CFTC, FO).

Plusieurs thèmes seront abordés :

- Les questions sociales
- L'avenir politique et démocratique de l'Union
- L'impact du numérique sur le travail
- Le changement climatique et les enjeux environnementaux
- Les politiques économiques.

Les syndicats ne sont pas seulement impliqués par les questions sociales et leur champ d'intervention est bien plus large sur toutes les questions qui touchent les travailleurs dans leur quotidien, qu'elles soient économiques ou sociétales. Ce congrès se déroule dans un contexte de montée du populisme, de l'instrumentalisation du thème de l'immigration, la remise en cause de l'état de droit et de la démocratie. La CDFT combat les idées de rejet, mais certains syndicats ne sont pas forcément tous du même avis, car la base militante fait pression pour occulter un certain nombre de débat. La CES a vocation à ne pas taire des questions centrales comme l'immigration. Car ce serait dramatique de ne pas aborder ces sujets ou au contraire de les ériger comme seul débat possible pour le syndicalisme européen.

La question posée aujourd'hui est celui de l'avenir de l'Union et du renforcement de ses institutions. En résumé, deux bombes à retardement résume les grands défis qui nous attendent en France et en Europe. La première est la question environnementale qui touche toutes les catégories de la société « pas d'emplois sur une planète morte » et la seconde est celle des inégalités et notre incapacité à traiter correctement cette question. Si on veut trouver un moteur pour le vote populiste dans certains endroits de l'échiquier politique, la question des inégalités est aussi un des terrains sur lequel progresse le sentiment anti-européen. Il est donc nécessaire de renforcer les moyens d'action en Europe aussi bien politiques que budgétaires en mettant en place des ressources propres pour faire face à ces enjeux fondamentaux. Cela donnera le sentiment que l'Union européenne peut faire quelque chose, ce qui n'est pas perçu comme tel aujourd'hui. Et cela permettrait aussi une démocratisation de l'Europe en donnant les moyens au Parlement européen de débattre. Ces actions permettraient d'avoir des politiques européennes plus intégrées.

« La question des inégalités est aussi un des terrains sur lequel progresse le sentiment anti-européen »

Le contrôle de la fiscalité et des finances est aussi des éléments centraux du débat européen (harmonisation de l'imposition des sociétés, harmonisation du taux minimum). Il faut aussi agir sur l'évasion fiscale, un des sujets sur lesquels la CFDT est engagée, à commencer par les paradis fiscaux.

Nous faisons l'analyse que nous sommes peut-être à l'aube d'une nouvelle crise financière, il faut donc avoir une veille particulière sur cette question et sur ses conséquences.

Les questions sociales

La CFDT comme beaucoup de ses confrères pensent qu'il ne peut pas y avoir de démocratie politique qui puisse fonctionner si elle ne s'articule pas bien avec la démocratie sociale. Nous avons connu cette articulation sous l'impulsion de Jacques Delors (Cf entretien de Val Duchesse avec l'approfondissement du marché unique). Cette dynamique a porté ses fruits. C'est la raison pour laquelle la CFDT ne considère pas qu'il n'y a pas eu de politique sociale. Car dans la mondialisation actuelle, l'Europe a un certain modèle social à défendre. Sur le marché inclusif, l'égalité femmes-hommes, et plus récemment sur les travailleurs détachés, on voit bien qu'il y a une « conscience sociale » au niveau européen. L'idée est qu'on revienne au dialogue social sur l'avenir de l'économie européenne, sur les transformations et les mutations technologiques ou écologiques en cours.

Après la commission BARROSO, nous avons dû reconstruire le dialogue social. Un pas important a été franchi en 2016 avec la question de l'implication des partenaires sociaux dans le semestre européen. On a vu à cette occasion, que selon les étapes, des concertations avec les gouvernements ont eu lieu avec la Commission européenne. On a pu dire quelle était notre vision syndicale de l'avenir. Nous avons pu nous faire entendre sur la nécessité de mettre en place un plan d'investissement. Le plan JUNCKER bien qu'insuffisant et orienté sur le développement durable, était un premier pas. LA CFDT et la CES ont poussé dans ce sens, car même si des directives ou des règlements sont utiles pour certaines avancées, comme pour les travailleurs détachés, il est essentiel de renforcer la démocratie sociale et la citoyenneté européenne comme levier d'action.

L'Europe sociale est loin d'être une simple coquille vide, même si elle a indéniablement besoin aujourd'hui d'une forte impulsion pour deux raisons :

- La défiance des travailleurs européens nous incite à progresser,
- Face aux mutations à l'œuvre, il n'y a pas de solutions toutes faites et seule la capacité des acteurs à se confronter entre eux permettra de faire émerger des compromis.

L'Europe est imparfaite et elle est aussi la résultante de politiques menées. Elle a besoin de relance et de confiance et de régulation par le dialogue social. Il faut par exemple :

- s'appuyer sur la directive de conciliation entre vie professionnelle et vie privée
- la directive sur les conditions de travail prévisibles
- la recommandation sur l'accès pour tous à la protection sociale
- la mise en place d'une autorité européenne du travail
- la proclamation européenne du socle des droits sociaux

« Ce qui signifie que les prochains élus du Parlement européen soient à la hauteur »

Dans ces textes européens il y a des dispositifs importants pour la défense des travailleurs et des salariés. Lors du sommet des chefs d'Etat européens à Göteborg, nous avons pris conscience de l'importance d'inciter fortement les dirigeants européens à mettre en place un socle de droits européens. Le discours de certains représentants européens peut parfois faire peur. Il faut donc des points d'appui pour essayer de bâtir un nouveau pacte social en Europe. Il faudra pour ce faire se demander avec quels partenaires on peut davantage progresser. Il faut que la gouvernance économique se transforme en gouvernance économique et sociale. Au niveau de l'Euro-zone, il faut aussi qu'il y ait aussi des réunions plus régulières des ministres qui gèrent la question sociale. Cela implique de faire davantage confiance aux organisations sociales en Europe.

Si la campagne européenne venait à se résumer aux pro et anti-Europe et à juger la situation sans construire la vision qu'on a de l'Europe, autour des axes que j'ai précédemment déclinés, cela ne marchera pas. Pour cela il faut que nous soyons en capacité de construire un mode de développement désirable et que nous portions des revendications concrètes, telles que l'assurance chômage européenne. Il nous faut des mécanismes de solidarité avec des axes précis de progrès. Ce qui signifie que les prochains élus du Parlement européen soient à la hauteur.

Proposition – Business Europe fait du lobbying en élaborant un travail de fond. Un des facteurs de succès, est la manière dont ils interviennent. Quel peut être le niveau pertinent d'intervention syndical ? Quelles peuvent être les lignes rouges que vous refuseriez de franchir sur certaines directives identifiables ?

LB : Je ne suis pas dans une idéologie anti-entreprises. Mais je suis favorable à ce que les entreprises développent leur responsabilité sociale et environnementale plus qu'elles ne le font aujourd'hui. J'ai débattu avec Business Europe récemment mais ce qui pose problème dans le patronat européen globalement est cette incapacité à s'engager dans le rapport contractuel avec les organisations syndicales. La question est de savoir si nous pouvons tous travailler ensemble. L'engagement sur la question de la formation professionnelle et de la compétence est un enjeu de compétitivité et de croissance. C'est la même chose partout en Europe et nous devons construire des parcours professionnels. La difficulté à définir ce qu'est un travailleur est aussi un sujet. Il faut de la confrontation pour faire émerger une vision du modèle économique en Europe. Les 5 organisations syndicales françaises ont écrit aux 3 organisations patronales et parmi les sujets proposés nous avons la réflexion sur le modèle social et enjeux de développement économique en Europe. Les enjeux de développement écologique doivent être sur la table. Ainsi que la manière dont l'Europe peut se protéger sur le plan économique par rapport à ses concurrents.

« Ce qui pose problème dans le patronat européen globalement est cette incapacité à s'engager dans le rapport contractuel avec les organisations syndicales »

Quant aux lignes rouges, je porte une vision commune. sociale, n'est pas un idéal. est encore une ligne rouge continuer à nous battre en continuons à parler des préoccupent. Le problème des relations sociales tient encore trop souvent au fait qu'on n'accepte pas de prendre en compte la complexité des sujets. Mais notre vision n'est pas binaire.

modèle social et enjeux de développement écologique doivent être manière dont l'Europe économique par rapport à

n'en ai pas. Il nous faut Mettre fin à la protection Ne pas mourir au travail sur laquelle nous devons Europe. Cela étant dit, sujets qui nous

Proposition – Un des aspects négatifs de notre économie est le fait qu'en Europe l'an dernier, on a dépensé deux fois moins dans les énergies renouvelables. La première conséquence de l'austérité était donc de moins investir dans ce domaine. Nous avons utilisé en Europe plus que partout ailleurs dans le monde, des matières non renouvelables et si on n'accroît pas nos investissements on ne s'en sortira pas. Comment accélérer la transition écologique et les fonds qu'on pourrait consacrer à cette question ?

LB : Le mouvement n'est pas parti dans le sens d'un investissement massif en faveur de la transition écologique. Parce que c'est encore perçu comme un frein alors qu'il s'agit en fait d'une formidable opportunité de développement économique, y compris dans la lutte contre les inégalités. Si on voulait s'engager dans la rénovation thermique par exemple, on pourrait réduire même les inégalités des gens qui se trouvent dans les situations les plus difficiles. Il faut commencer dans les endroits où la question du chômage est la plus prégnante. Les formateurs estiment que c'est possible de former du personnel pour faire face à de tels enjeux. Qui peut faire bouger cela ? Les organisations de citoyens. Je partage de ce point de vue la vision

de Pascal CANFIN qui estime que la vision politique est déterminante pour avancer. Pour les syndicalistes, c'est extrêmement compliqué. La fermeture d'une centrale à charbon est difficile si vous ne proposez pas le change. Il faut expliquer qu'une telle fermeture peut s'accompagner de la capacité à reconvertir les salariés et sur la manière dont on peut transformer les emplois. Le contrat de transition écologique qui se met en place dans certains endroits est essentiel. On le propose au gouvernement à Fos-sur-Mer où les cancers et les maladies chroniques sont beaucoup plus fortes qu'ailleurs. Il ne faut pas le faire de manière brutale mais avec des propositions et un investissement massif. C'est une manière de donner un second souffle au développement économique. Mais si on n'accélère pas le mouvement, nous risquons en effet de le payer très cher.

Proposition – Il y a trop de syndicats et peu de syndiqués. Que faire pour donner envie aux salariés de se syndiquer ?

LB : Le nombre d'adhérents à la CFDT est stable actuellement à cause des départs en retraite. Nous essayons de casser l'image du syndicaliste qui serait toujours un homme en colère et avec une moustache. Trêve de plaisanterie, le syndicalisme doit avoir une image utile pour le salarié et pour ce faire nous devons être aidés par les médias, notamment pour montrer comment le quotidien des salariés peut être amélioré. Il faut ensuite, développer le service aux adhérents, notamment comme nous le faisons à travers une plateforme d'emplois ou des plateformes de services pour les adhérents. On a essayé aussi de développer la syndicalisation du travailleur *free-lance*. Il faut savoir se moderniser pour répondre aux contraintes d'aujourd'hui. Dans une organisation syndicale on est à la fois représentants de gens très peu qualifiés et de personnes au contraire hautement qualifiées qui travaillent beaucoup. Les questions de préservation de la santé sont des questions importantes. Un cadre peut avoir des questions sur le management et demandera à être accompagné. Même chose sur l'accès à la formation. Il faut aussi tenir compte des jeunes et des nouveaux modes d'adhésion.

Enfin, il faut dire aux militants d'inciter les salariés à s'engager.

Proposition – Qu'est-ce que la fréquentation des syndicats européens nous apprend sur le syndicalisme français ?

LB : On voit souvent la CFDT comme le plus scandinave des syndicats français, c'est vrai. Une logique de services n'amoindrit en aucun cas les valeurs qu'on peut défendre. On est parfois jaloux de la manière dont le dialogue social peut s'exercer dans d'autres pays européens. On s'apporte réciproquement beaucoup. On a reçu récemment les Finlandais et c'est important de coopérer au niveau européen car ils apprennent aussi beaucoup de nous. On veut prouver qu'en France on peut aussi développer des formes de dialogue social tout aussi intéressantes que chez nos partenaires européens. Même s'il semble que le syndicalisme européen est moins idéologisé et moins dogmatique qu'en France.

Proposition : Les lobbys En poste à la Commission européenne de Bruxelles. Concernant les lobbys, n'y a-t-il pas un niveau d'intervention déterminant qui manque

à l'Europe sociale ? Tous les lobbys sont présents à Bruxelles avec des niveaux d'intervention qui peuvent porter préjudice aux travailleurs. Quel est donc le bon niveau d'intervention des syndicats ?

LB : Je n'ai rien contre les lobbys mais force est de constater que le syndicalisme européen est moins fort que n'est Business Europe ou autres lobbys évoqués. Je ne sais pas où nous en serons dans 20 ans et bien malin celui qui peut le dire. Quand on voit ce qui se passe au Brésil, par exemple. Personne n'aurait pu le prévoir.

Je suis convaincu que les avantages sociaux dont nous bénéficions en Europe sont un vecteur de performance économique et je dirais même plutôt que la couverture sociale européenne est un véritable atout. On a essayé d'expliquer cela sur la question du coût du travail. On s'est engagé pour dire que cette question n'était pas taboue et qu'on voulait bien l'aborder. Mais si la logique est de dire qu'il faut arriver à un niveau de comparaison acceptable avec un certain nombre de pays pour pouvoir lutter économiquement, c'est mort d'avance. Car ce n'est pas le sujet. Ce modèle social est un vecteur de performance et on sait grâce à cela, développer des compétences, aller sur un certain nombre de production ou prendre une longueur d'avance. Prenons un exemple : on a élaboré en France ces derniers mois, un projet extraordinaire en inaugurant une usine qu'on a fermé deux mois après. En l'occurrence Naval Energies qui fabriquait des hydroliennes. Je me suis investi personnellement sur ce projet qui démarrait à Cherbourg. Il s'agissait de production d'énergie en se servant de la force motrice de l'océan. Ce projet nécessitait une chose que l'Etat fasse un appel d'offre pour que Naval Energies poursuive sa recherche et son développement et continue dans cette voie. Le projet a été abandonné car il fallait un appel d'offre de plusieurs dizaines de millions d'euros. Dans 5, 6 ou 7 ans voire plus, cette hydrolienne sera produite en Chine ou ailleurs. On marche sur la tête. Car pour une simple question budgétaire le projet n'a pas vu le jour. Si on ne fait pas de nos atouts, un élément de performance économique y compris sur le plan social, on finira laminés.

La question posée est donc l'évolution de ces droits sociaux. Et non comment faire que par rapport à un certain nombre d'avantages concurrentiels qu'ont les Chinois ou d'autres, on peut encore lutter. Nous devons en revanche nous interroger sur leurs financements, leur évolution.

A La CFDT on considère qu'il y a deux types de risques qui nécessitent deux types de financement. Le contributif (je cotise et je reçois en contrepartie de ma cotisation) et la solidarité nationale. Cela est en train d'exploser et d'être sérieusement remis fortement en cause dû aux modes de financement de la Sécurité sociale. Il faut donc réinventer une façon de financer et d'attribuer un certain nombre de droits sociaux. Ce que l'on défend c'est qu'on adapte notre modèle social pour faire du mieux adapté à la réalité aujourd'hui et en faire des éléments de performance. Cette matrice-là se heurte à

« Il faut donc réinventer une façon de financer et d'attribuer un certain nombre de droits sociaux »

deux oppositions :

- Celle qui consiste à dire, c'est tellement peu concurrentiel qu'il vaut mieux l'amoinrir
- Celle qui consiste au contraire à dire que tout marche bien

Proposition – Les droits sociaux et la complexité de leur financement. On vit en Europe dans un monde un peu idéal. Quand on voit les sociétés américaines ou chinoises et le décalage avec la réalité du monde, on est en droit de se demander comment sera ce financement dans 20 ans ? Comment prendre la réalité économique en tenant compte de la concurrence internationale ?

LB : L'Europe a permis un grand nombre d'avancées sur la santé au travail. Il y a eu sur des risques chimiques des règlements instaurés avec la directive Reach qui ont permis d'avancer. Même chose sur la conciliation des temps. Mais cette question est trop rarement abordée. On plaide aujourd'hui pour ouvrir des sujets sur la question de l'organisation du travail et la qualité de vie au travail englobant de ce fait aussi la question de la santé au travail. Cela ne nécessite pas une loi mais du dialogue social à tous les niveaux. Ce n'est pas seulement une question de norme, mais la nécessité d'aller vers le dialogue social avec la capacité de tous les acteurs de parler et de s'emparer de ces sujets. C'est ce vers quoi nous devons aller.

Proposition – Le parent pauvre des droits sociaux est semble-t-il la santé. En tant que syndicaliste vous savez que la santé comme la réduction des inégalités sont des droits essentiels. Comment aller plus loin dans ce secteur santé-travail que dans la simple réaffirmation d'une Europe de la protection ?

LB : Sur la question de la santé proprement dite, c'est vrai qu'en Europe au niveau de la CES, on traite peu ces sujets et au niveau national avec la plan santé développé, on a une impression assez positive sur le schéma négocié, mais plutôt dubitatif sur notre capacité à accompagner cette politique-là sans desserrer l'étau de ce qui se passe dans l'hôpital public. Des contraintes pèsent dans le milieu hospitalier. L'intérêt du plan santé avec une véritable articulation entre la médecine de ville et l'hôpital est indiscutable, mais qui ne comprennent pas leurs conditions de travail, quel que soit leur niveau de compétence. Il y a un véritable enjeu.

Il faut qu'il y ait une démarche avec un statut sur les aidants en poussant à une reconnaissance d'articulation des temps pour la famille et en terme de droits sociaux.

Proposition – Il y a une énorme défiance vis-à-vis de l'Europe. En tant que syndicaliste vous êtes confrontés à ce rejet de l'Europe de la part des salariés. Comment faire pour lutter contre ce sentiment, quel mot employer pour des salariés qui parfois n'y croient plus pour les convaincre que cela fonctionne et peut leur être bénéfique ?

LB : Il y a une chose qui marche mieux qu'avant. L'Europe est un énorme espace mutuel qu'il vaut mieux préserver. Car cela pourrait ne pas durer.

L'Europe n'est pas non plus une entité invisible. C'est d'abord des gouvernants. C'est une question de choix et de savoir ce qu'on veut en faire et comment se mobiliser. Il faut ensuite rappeler un certain nombre d'avancées réelles. Enfin il faut insister sur la solidarité intra-européenne, les coopérations avec les syndicats bulgares sur les travailleurs détachés par exemple. Et surtout il faut une conviction politique au sens noble du terme pour éviter le chacun pour soi. L'idée d'être ensemble, de partager un modèle social même si le modèle économique est loin d'être parfait dans notre économie sociale de marché, c'est tout cela qu'il faut promouvoir.

L'Europe n'est pas non plus responsable de tous nos maux. On a accepté des règles communes qu'on doit être en mesure de faire évoluer. Il faut partir de la conviction exprimée par les gens y compris sur la question de l'immigration. Un certain nombre de propositions sont solubles dans le pragmatisme, un certain nombre de revendications aussi mais pas certaines valeurs. L'Europe est en-deça sur la question migratoire par exemple. A perdre son âme dans un certain nombre de sujets on finit par la perdre définitivement. Les forces de progrès en Europe devraient faire de ce sujet un flambeau. Je ne crois pas à la gouvernance des sondages, au risque d'aller tout droit à la catastrophe. Ce qui signifie qu'il faut assumer certains points de

« L'Europe n'est pas non plus responsable de tous nos maux. On a accepté des règles communes qu'on doit être en mesure de faire évoluer. »

vue. Il faut expliquer ce que certaines orientations politiques peuvent produire et les conséquences qu'il peut y avoir.

On est sur le vélo est on doit continuer à pédaler, c'est-à-dire produire des idées et de la réflexion. Mais le syndicaliste qui ne bouge pas, va tomber. On essaie de pratiquer un syndicalisme qui s'indigne tout en construisant des propositions et qui est capable de s'engager quand ses propositions sont en partie reprises. Cela signifie qu'on tient compte de la complexité des situations, mais on s'engage, on passe des compromis. Cela n'est pas compris dans une partie du corps patronal car il pense qu'il n'y a pas besoin de ce type de discours. Alors qu'une telle attitude participe d'un affaiblissement démocratique. Il nous faut une certaine agilité dans le dialogue social, une capacité de s'adapter tout en maintenant un certain niveau.

[Proposition – Le travail dans l'Europe de l'Est. Comment favoriser le partage de valeurs avec cette partie de l'Europe dans des pays où ce n'est pas toujours facile, comme en Pologne ou en Roumanie ?](#)

Sur Solidarnosc, ce fut la CFDT et Edmond MAIRE qui aidèrent les travailleurs Polonais. Aujourd'hui cette organisation est en difficulté et doit dépasser sa base pour aller vers une logique de progrès, y compris sur la transition écologique ou les questions sociétales. Un changement de génération s'impose. Bronislav GEREMEK était encore en lien avec la CFDT. En Roumanie les syndicats sont aussi en grande difficulté.

Proposition – Comment allez-vous inscrire la CFDT dans la campagne des Européennes ? Avez-vous l'intention de participer à cette campagne et quelles thématiques pouvez-vous développer ? Comment allez-vous vous y inscrire vous positionner notamment sur des questions comme l'immigration ?

LB : Pour la campagne européenne, on va développer des outils et monter un maximum de débats entre militants et salariés. On va porter des sujets comme la déclinaison des droits et des revendications sociales. Je formule le souhait que la question climatique soit au cœur de la campagne européenne, davantage que la question migratoire. Avons-nous intérêt à avoir ce positionnement sur la question de l'immigration ? La réponse est non si l'on se situe dans une logique purement électoraliste. Même chose pour le fait d'avoir appelé à voter MACRON pour les élections présidentielles. Et nous sommes les seuls à l'avoir vraiment fait nettement, ce qui prouve que ce n'est pas une question d'intérêt mais une obligation étant donné les valeurs et la vision que nous portons.

Sur la question de l'immigration, on ne se laissera pas prendre en étau entre ceux qui naviguent les portes ouvertes et ceux qui parlent de submersion. On pense qu'on a la capacité à développer un discours sur l'évolution des règles, pour ne pas que cette situation nous mette dans une impasse, comme l'accord de Dublin qui nous plonge dans une situation intenable, entretenant un cercle vicieux qui nous empêche d'assumer un plan de régularisation. Il ne faut pas considérer cette question comme étant la première, car elle agite les peurs et l'irrationalité des comportements. Mais il nous faut des règles, notamment sur le secours à la détresse.

« Sur la question de l'immigration, on ne se laissera pas prendre en étau entre ceux qui naviguent les portes ouvertes et ceux qui parlent de submersion »

Proposition – Depuis le début du siècle avec la crise des subprimes et avec la succession des COP qui nous rappellent l'urgence écologique, on a vu de nombreux économistes revendiquer l'idée d'adosser l'indice de développement humain sur d'autres critères que le PIB. Dans la réflexion européenne des syndicats, cela pourrait-il être un levier de revendication ou est-ce seulement une préoccupation d'intellectuels qui n'intéresse personne ?

LB : Ce n'est pas une question purement intellectuelle. Nous y avons d'ailleurs beaucoup travaillé. Et cela figure dans nos textes de congrès. Certaines choses bougent, mais quand on commencera à considérer que le progrès ne se mesure pas seulement à la performance économique, on aura fait un grand pas. Faudra-t-il pour autant abandonner la mesure de la performance économique ? La réponse est libre.

Philippe Le CLEZIO du CESE a travaillé dans nos rangs à cette question et nous avons fait un certain nombre de propositions. Le gouvernement français s'était engagé à produire un rapport à chaque fin d'année, sur les indices souhaités : il y avait la santé, la pauvreté, ... L'année dernière c'est la première fois que cela ne

s'est pas fait. Si on veut réembarquer dans le cadre de l'Europe un espoir, une volonté de faire progresser les choses, il faut reprendre cette question. Car on ne gouverne pas un peuple uniquement avec des objectifs chiffrés. On peut avoir une rigueur budgétaire nécessaire mais cela ne peut pas être la seule variable arithmétique qui l'emporte sur toute autres considérations. Il faut travailler sur d'autres indicateurs qui existent déjà et les mettre en œuvre par l'affirmation d'une volonté politique pour les considérer tout aussi importants que le PIB.

En Europe, cela fait davantage consensus. Car les organisations syndicales seraient d'accord pour définir un indicateur qui puisse inclure la question environnementale.

Proposition – Dans certains pays émergents les priorités climatiques ne sont pas à l'ordre du jour. On peut regarder les modèles pour faire évoluer les normes sociales avec les acteurs du monde du travail. Dans ce cadre-là quel syndicalisme dans certains pays émergents peut aider à faire évoluer les points de vue ?

LB : Le travail informel se développe fortement dans certains pays. Nous avons un institut de coopération, l'institut Belleville et nos coopérations internationales. Nous développons des projets avec des associations en Inde pour aller vers de l'information collective et de l'accompagnement, mais également pour passer à des systèmes plus réguliers. On a fait la même chose en collaboration avec la CGT pour des pays d'Afrique francophone subsaharienne. On a aussi des projets avec le Brésil, mais l'état du syndicalisme est la plupart du temps corrélé avec l'état de ces démocraties, ce qui ne rend pas toujours la tâche simple. On a un niveau d'exigence élevé car on ne veut pas que la coopération ne serve à rien. Au-delà de l'engagement financier cela doit être utile.

Proposition – Un contrat de travail européen est envisageable pour tous les pays de l'Union avec une couverture maladie et chômage assurée ?

LB : La libre circulation est un des éléments fondateurs de l'Europe, mais pas pour valoriser la concurrence. On a progressé sur ce sujet. Mais il nous manque une agence européenne du travail pour traiter les situations particulières. On a trop longtemps contourné les règles, ce qui a abouti à un durcissement de la réglementation qui passe aux yeux de certains comme une punition collective.

On n'est en pas à formaliser un contrat de travail unique en Europe. On a déjà eu du mal à porter l'assurance chômage européenne. Des campagnes sont menées sur la question du salaire minimum proportionnel au salaire médian. A court terme, l'idée paraît encore inaccessible.

« il nous manque une agence européenne du travail pour traiter les situations particulières »

Proposition – Que peut-on faire sur le plan pauvreté ?

LB : On s'est investi avec les ONG, notamment ATD-Quart monde. Il a fallu beaucoup lutter pour expliquer que la première chose à faire n'est pas de mettre sous

contrainte mais au contraire d'accompagner les publics en situation de pauvreté. Il y a un certain nombre d'avancées très positives, notamment sur la logique d'accompagnement pour les jeunes ou sur l'insertion par l'activité économique. Il faut rassembler tous ceux qui peuvent agir. C'est prometteur si on y consacre assez de budget et si on met en place un suivi des actions.